



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/443

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un local du domaine public à titre gratuit, situé 231 avenue Barthélémy Buyer à Lyon (9ème arrondissement) au profit du Centre Social de Champvert - Ensemble Immobilier n° 05014

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRERY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/443 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE
D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN
LOCAL DU DOMAINE PUBLIC A TITRE GRATUIT, SITUÉ
231 AVENUE BARTHELEMY BUYER A LYON (9EME
ARRONDISSEMENT) AU PROFIT DU CENTRE SOCIAL DE
CHAMPVERT - ENSEMBLE IMMOBILIER N° 05014
(DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le centre social de Champvert, dont le siège social est situé 204 avenue Barthélemy Buyer à Lyon (9^{ème} arrondissement) est une association de proximité qui a pour but d'étudier et de réaliser un ensemble de projets à caractère social et culturel au profit des habitants et des familles prioritairement du quartier de Champvert. L'association est un espace de rencontres et d'échanges qui développe un lieu d'activité et de ressources. Elle se donne pour principale mission de combattre l'exclusion et les difficultés sociales sous toutes leurs formes.

La Ville de Lyon et le centre social de Champvert ont signé le 17 février 2015 une convention-cadre pluriannuelle qui fixe leurs engagements respectifs. Dans ce cadre, le centre social de Champvert organise notamment les accueils de loisirs périscolaires, au titre du projet éducatif de territoire (PEDT) de Lyon, dans les écoles élémentaire et maternelle Berlioz, Champvert Ouest et de l'école maternelle Truffaut. Cette association étant fortement implantée dans les quartiers de Champvert et de la rue Sœur Janin (situés dans les 5^{ème} et 9^{ème} arrondissements), l'organisation des activités périscolaires s'inscrit dans la continuité des actions du centre social auprès des familles et de leurs enfants.

Pour lui permettre de développer son projet, le centre social de Champvert avait sollicité auprès de la Ville de Lyon la mise à disposition de locaux actuellement vacants au sein de l'école Champvert Ouest, d'une surface de 476 m² environ sur deux niveaux, et dont la Ville de Lyon est propriétaire, relevant de son domaine public, situés 231 avenue Barthélemy Buyer à Lyon (5^{ème} arrondissement). Cette mise à disposition complémentaire, qui permet au centre social la mise en œuvre de nouvelles activités périscolaires, est consentie par convention jointe au présent rapport à compter de sa date de signature et jusqu'au 31 juillet 2021.

Pour information, la valeur locative annuelle est estimée à 36 665 euros/an.

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La convention d'occupation du domaine public à titre gratuit du local situé 231, avenue Barthélemy Buyer à Lyon (5^{ème} arrondissement), jointe en annexe à la présente délibération, au profit du centre social de Champvert, sis 204, avenue Barthélemy Buyer à Lyon (9^{ème} arrondissement), est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET